

Règlement de la randonnée à Cormeilles

le dimanche 14 juin 2026

L'Association Sport et Nature de la Calonne organise une randonnée pédestre dans le cadre de la manifestation « Trail de la Calonne » le dimanche 14 juin 2026.

Art.1 : PARCOURS

- Le parcours de 8,5 kilomètres correspond à celui de la course de 8,5 km du trail de la Calonne et donc sera balisé par un fléchage (bleu) et de la rubalise orange.
- Le départ et l'arrivée sont situés sur le site de la distillerie Busnel (Cormeilles).

Art.2 : REGLEMENT DE PARTICIPATION

- Il s'agit d'une randonnée sans classement ouverte à toute personne en bonne santé.
- Les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés d'une personne majeure.
- **Les animaux de compagnie ne seront pas acceptés sur le parcours.**

Art.3 : EMARGEMENT DE PRESENCE

- Avant de prendre le départ, chaque participant doit se présenter au bureau d'accueil (distillerie Busnel) pour enregistrer sa présence et régulariser son inscription si besoin.
- Heures d'ouverture du bureau d'accueil : de 9h30 à 10h00.

Art.4 : SECURITE

- Aucuns équipements de sécurité ne sont obligatoires pour les randonneurs.
- Un poste de premiers secours, tenu par la FFSS, est présent sur le site de départ / arrivée.

Art.5 : REGLES DE BONNE CONDUITE

- Les randonneurs doivent être prudents pour eux et pour les autres.
- Le code de la route, le code forestier, la propriété privée, les autres participants et l'environnement doivent être respectés.
- **Empruntant le même parcours que la course du trail de la Calonne, les randonneurs devront laisser la priorité aux coureurs.**
- Chaque participant s'engage à suivre le balisage mis en place par les organisateurs.
- L'organisateur « Association Sport et Nature de la Calonne » et les communes traversées déclinent toute responsabilité en cas d'accident, chute, perte, vol, détérioration de matériel ou équipement individuel personnel ou avec/sur un tiers.
- Les participants autorisent l'organisateur, sans contrepartie ni restriction, à utiliser sur son site internet, page Facebook, des photos et des vidéos sur lesquelles ils figurent lors de la manifestation.

Art.6 : INSCRIPTION

- L'inscription pourra se faire sur internet via le site [Trail de la Calonne](#)

Art.7 : DROITS D'INSCRIPTION

- Chaque participant devra s'acquitter d'un droit de participation individuelle de 5,00 €
- Ce tarif comprend le droit de participation à la randonnée et le ravitaillement.
- Le paiement du droit d'inscription implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement, ainsi que l'organisation, en cas de nécessité.

Art.8 : CONTACT

- Courriel : sportnaturecalonne@gmail.com
- Téléphone : 06 18 99 82 50
- Site internet : www.traildelacalonne.fr